

SLPCENTRE PENITENTIAIRE
LILLE-LOOS-SEQUEDIN**FO**

C'est les Personnels Qui trinquent...



Le lundi 26 septembre 2016 : Un détenu agresse le premier surveillant roulement au quartier disciplinaire. Ce même pensionnaire avait tenté d'agresser, quelques jours auparavant, le premier surveillant du bâtiment B. Une plainte est déposée pour violence avec 6 jours d'ITT et à ce jour aucun jugement n'a été rendu !!

Début octobre 2017, ce même détenu fait son grand retour et visiblement compte bien une nouvelle fois perturber la détention et provoquer le Personnel.

Dès son arrivée, **FORCE OUVRIERE** prévient la direction locale et demande son transfert. Cette demande est restée sans effet et même sans réponse (**ça devient une très mauvaise habitude !!**)

Ce dimanche 03 décembre 2017, ce pensionnaire met le feu à la cellule disciplinaire. L'équipe de nuit intervient pour le secourir. Bien évidemment, il refuse de sortir et résiste à l'équipe d'intervention. Une fois sorti de la cellule et mis en salle d'attente, une fouille à corps est effectuée. Il remet un mini téléphone et un briquet qui dépassait de sa marge anale.

Lors son audition par la Police Nationale, ce perturbateur accuse le Personnel qui est venu le secourir d'avoir créé une fissure de 4mm de son anus.

Pour **FORCE OUVRIERE**, cette dernière provocation est de trop !!

Le 23 décembre 2016 : Un pensionnaire du quartier d'isolement agresse le premier surveillant de roulement. Une plainte est déposée pour violence avec 5 jours d'ITT.

En novembre 2017, ce détenu est, enfin, entendu par la Police et une confrontation est organisée. Lors de cette confrontation, ce détenu menace de mort le premier surveillant.

Une nouvelle fois, la direction locale est avertie. Aucune réaction : le détenu est toujours au Quartier d'isolement et le premier surveillant de roulement doit encore et toujours continuer à lui faire face !!

Qu'attend donc la Direction pour le transférer !!

Le 13 Novembre 2017 : Un détenu menace et insulte les moniteurs de sport de l'établissement. Un compte rendu d'incident et un compte rendu professionnel sont rédigés. Une plainte est déposée par les deux moniteurs de sport.

Le 07 décembre 2017, ce détenu est inscrit sur la liste d'une activité qui est organisée par UCSA sous la surveillance des moniteurs de sport.

Un des deux collègues en réfère, immédiatement, au premier surveillant responsable du secteur et à la chef de détention.

Comme d'habitude, aucune décision n'est prise !!

Bien évidemment, ce pensionnaire a, de nouveau, insulté le moniteur de sport qui a dû déclencher l'alarme pour éviter très probablement une agression.

Une nouvelle fois, la direction se fout très clairement de notre sécurité et de nos vies !!

Le Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE du CP Lille-Loos-Sequedin **apporte** son total soutien à l'ensemble des Personnels.

Le Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE du CP Lille-Loos-Sequedin **dénonce** le manque de courage et de considération de nos dirigeants.

Le Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE du CP Lille-Loos-Sequedin **réclame** le transfert immédiat de ces détenus.

Sequedin, le 07 décembre 2017

Le secrétaire local **Force Ouvrière du CP Lille Loos-Sequedin.**